Les tarifs

	CCCB	Hors CCCB
Cours d'instrument * 1er Cycle (1re - 4e année)	275 €	440 €
Cours d'instrument * 2e Cycle (dès la 5e année)	315 €	505 €
Cours de chant adultes * Tous niveaux	315 €	505 €
Chœur d'enfants Enfants à partir du CE1	55 €	85 €
Pratique d'ensemble seule	115 €	190 €
Formation Musicale + Pratique d'ensemble (sans cours individuel)	115 €	190 €

* Formation musicale et pratiques d'ensemble incluses

Les réductions familles

2 membres de la même famille : **- 5 %**
3 membres de la même famille : **- 10 %**
À partir de 4 membres de la même famille : **- 15 %**
(Déduction faite sur l'ensemble de la facture)

Découverte des instruments

Il est possible d'essayer les instruments en fin d'année scolaire, afin d'aider les futurs élèves à faire leur choix pour la rentrée de septembre.

Trois sites - Deux annexes

JANVILLE - Espace Thierry La Fronde
11, avenue Jules Viollette - 28310 Janville-en-Beauce

TERMINIERS
Rue Chanzy - 28140 Terminiers

LES VILLAGES VOVÉENS - Espace Philidor
22, boulevard Maurice Viollette
28150 Les Villages Vovéens

Les 2 annexes sont situées à Orgères-en-Beauce et Viabon (Éole-en-Beauce)

Contact

Virginie BIRRE, directrice
06 37 61 86 22
direction.musique@coeurdebeauce.fr

Les inscriptions pour la rentrée 2026

Les inscriptions auront lieu de mi-juin à début juillet 2026, dans la limite des places disponibles. Passée cette période, les inscriptions resteront possibles, en fonction des places restantes.

Pour s'inscrire :

1. Téléchargez le formulaire sur coeurdebeauce.fr ou en flashant ce QR code :

2. Retournez-le par mail à :
direction.musique@coeurdebeauce.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE Intercommunale Cœur de Beauce

2026 2027

Cœur de Beauce
communauté de communes

Les disciplines enseignées
(dans la limite des places disponibles)

Flûte traversière
Clarinette • Tuba
Saxophone • Trompette
Cor d'harmonie • Trombone
Piano • Chant • Harpe
Guitare • Batterie

Les instruments en couleur sont disponibles à la location, n'hésitez pas à vous renseigner au moment de l'inscription.

Les cours individuels

Les cours d'instruments durent entre 30 et 45 minutes selon le niveau. Ils sont accessibles pour les adultes et pour les enfants dès le niveau CE1.

Un cours de formation musicale de 60 minutes par semaine est obligatoire pour les enfants jusqu'au niveau 2CB.

Ce cours de formation musicale comprend : le solfège, du chant et de la culture musicale.

Pratiques d'ensemble

La pratique collective du chant ou d'un instrument est fortement conseillée au sein d'un des ensembles suivants :

Orchestre junior (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, batterie)
Dès la 2e année à Terminiers et Voves (Les Villages Vovéens)

Ensemble de guitares
Dès la 2e année à Viabon (Éole-en-Beauce)

Atelier de musiques actuelles
Dès la 3e année à Viabon (Éole-en-Beauce)

Ensemble de cuivres et percussions
Dès la 5e année à Voves (Les Villages Vovéens)

Ensemble vocal
Pour adultes de tous niveaux à Viabon (Éole-en-Beauce)

Chœur d'enfants
Pour tous les enfants à partir du CE1, de tous niveaux, à Voves (Les Villages Vovéens)